

Bilan 2018 et Budget 2019

Bilan 2018

Fonctionnement

Nous pouvons noter une diminution de 3.77% des dépenses réelles de fonctionnement passant de 1280K€ en 2017 à 1232K€ en 2018 ainsi qu'une très légère diminution des recettes réelles de fonctionnement de 0.25% passant de 1537K€ en 2017 à 1533K€ en 2018.

Le résultat réel de fonctionnement (ou autofinancement brut) passe donc de 257K€ en 2017 à 301K€ en 2018, soit une forte hausse de 17.30%.

Le résultat est bon, les dépenses ont été bien maîtrisées et les recettes stabilisées, la diminution de ces dernières correspondant à la baisse de la DGF.

La dotation globale de fonctionnement (en incluant la dotation de solidarité rurale) a baissé en effet de nouveau, mais plus légèrement, en 2019. Elle est passée de 113549€ en 2017 à 109974€ en 2018 soit une baisse de 3.15% (48.50% au total entre 2013 et 2018).

Les taux d'imposition locaux votés par la commune n'ont pas varié depuis 2009 à l'exception du taux de taxe foncière sur les propriétés bâties qui a varié en 2012 de 1%.

Si on inclut les opérations d'ordre, les charges de fonctionnement sont de 1279K€, le résultat comptable est de 277K€, en hausse de 21.23% par rapport à celui de 2017 (228K€). Il est de 136€ par habitant. En 2017, dernière statistique publiée, il était de 111 euros par habitant, moindre que le résultat par habitant en moyenne nationale qui était de 153 euros pour les communes de même strate (2000 à 3500 habitants appartenant à un groupement fiscalisé).

Investissement

Les dépenses d'investissement (principalement les travaux accueil périscolaire, du matériel pour les services techniques, le remplacement de menuiseries, l'aménagement de l'aire de camping-car), sont en baisse, passant de 683 K€ en 2017 à 414 K€ en 2018. Les recettes d'investissement passent de 764 K€ à 509 K€ en 2018.

Nous passons donc d'un excédent d'investissement de 81 K€ en 2017 à un excédent de 95 K€ en 2018.

En tenant compte du solde du « reste à réaliser », (dépenses engagées restant à payer moins subventions accordées restant à recevoir), le déficit global d'investissement passe de 187 K€ en 2017 à 146 K€ en 2018

Dette

L'encours de dette est de 552 K€ au 31/12/2018, entièrement à taux fixe..

Il n'y a pas eu de nouvel emprunt depuis 2008.

Ci-dessous, le tableau de comparaison de notre résultat comptable par habitant et de notre encours de dette par habitant par rapport à ceux de notre strate de communes (de 2000 à 3499

habitants). Cette comparaison est au 31/12/2017 date des dernières statistiques connues pour ces renseignements

	Marmagne 2018	Marmagne 2017	Moyenne de la strate en 2017
Resultat comptable par habitant	136	111	153
Encours de dette par habitant (euros par habitant)	271	300	702

Par rapport à la moyenne de la strate, en 2017, le résultat comptable par habitant est inférieur de 27.45%, l'encours de dette par habitant est inférieur de 57.26%

Budget 2019

Les taxes locales

Au prix d'efforts importants, la Municipalité maintient pour la dixième année consécutive, malgré une nouvelle diminution des dotations de l'Etat en 2019, les taux de la taxe d'habitation à 8,06%, la taxe de foncier non bâti à 17,40% et pour la septième année consécutive la taxe sur le foncier bâti à 13,95%.

Nos taux et le montant de l'imposition restent très en dessous des moyennes régionales pour notre strate de communes (de 2000 à 3499 habitants).

part des taux votée par les communes	Marmagne 2018 et 2019	moyenne régionale 2017
taux taxe habitation	8,06%	13.27%
taux taxe foncière bâti	13,95%	17.58%
taux Taxe foncière non bâti	17,40%	49.45%

Le budget de fonctionnement passe de 1 618 141,72€ en 2018 à 1 821 396€ en 2019 soit une hausse de 12.56%.

La hausse des recettes provient essentiellement du résultat reporté de 2018, des remboursements assurance compte tenu des absences longues de 2 membres du personnel, du produit exceptionnel de remboursement assurance du camion volé.

Le budget des dépenses réelles (hors opération d'ordre) passe de 1 440 411.61 € à 1 415 988.98€, soit une diminution de 1.70%.

En virement à la section d'investissement, il est prévu de dégager 331 521.42 € (alors que c'était 153 551.11 euros en 2018) pour financer une partie de nos investissements, soit une très forte hausse de 115.90%.

Investissement

- Le budget d'investissement passe de 655 379.59 € en 2018 à 751 590 € en 2019 dont 79 869.20.29 € de report 2018 (investissements engagés ou en cours non encore payés)

au 31/12/2018), soit une augmentation de 16.18%. Ce budget ne tient pas compte des projets non encore complètement étudiés :

- Le projet Smartmagne : Seul le reste à réaliser de 25000 euros de subventions d'investissement à ce projet figure dans le budget principal. Ce projet fait par ailleurs l'objet d'un budget spécifique qui sera à revoir en fonction des conclusions des études.
- Le projet centre technique. Une provision a été allouée à ce projet pour équilibrer le budget.

Les nouvelles dépenses d'investissements 2019 concernent notamment (montants en TTC):

- Le centre technique (provision et travaux SDE) respectivement pour 240271.81 euros et 28100.67 euros,
- Des travaux de voirie à Cors et à l'écluse de St Aubin pour 69981 euros,
- Le remboursement d'emprunt pour 65741.36 euros,
- L'achat d'un nouveau véhicule suite au vol de l'IVECO pour 53 400euros,
- Un nouveau panneau d'information pour 18000 euros.

Aucun nouvel emprunt n'a été budgété en 2019. Les nouveaux emprunts et/ou lignes de trésorerie nécessaires aux projets Smartmagne et centre technique seront à étudier en fonction des résultats des études.

Le budget

Le budget global 2019 (fonctionnement et investissement) est de 2 167 578.98 € (en excluant les opérations d'ordre entre investissement et fonctionnement).

Prenons 100 € de ce budget, d'où proviennent-ils, à quoi servent-ils ?

Ils proviennent :

- Pour 55 € de taxes (habitation, foncier, pylônes électriques, reversement de l'agglomération),
- Pour 17 € du résultat reporté sur le budget 2019,
- Pour 6 € de subventions,
- Pour 6 € des dotations de l'Etat,
- Pour 4 € de loyers (terrains, maisons, éoliennes, salles communales),
- Pour 4 € de la participation des familles aux services périscolaires (cantine, centre de loisirs),
- Pour 4 € du remboursement de TVA sur nos dépenses d'investissement,
- Pour 4 € de produits exceptionnels divers.

Ils servent à financer :

- Pour 36 € des frais de personnel,
- Pour 30 € des investissements,
- Pour 7 € des frais d'entretien,
- Pour 7 € des services à la population (école, repas cantine, crèche, accueil de loisirs, bibliothèque, subventions aux associations),
- Pour 6 € des frais de fonctionnement (indemnités élus, téléphone-fournitures administratives, photocopieurs,...),
- Pour 6 € des frais de fluides (eau-gaz-électricité-carburants),
- Pour 5 € des frais de remboursement d'emprunts, frais financiers divers,
- Pour 2 € des frais d'animation (14 juillet, festival « Marmagne à l'Ouest », manifestations diverses) et de fleurs ;
- Pour 1 € des dépenses imprévues.

